INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État

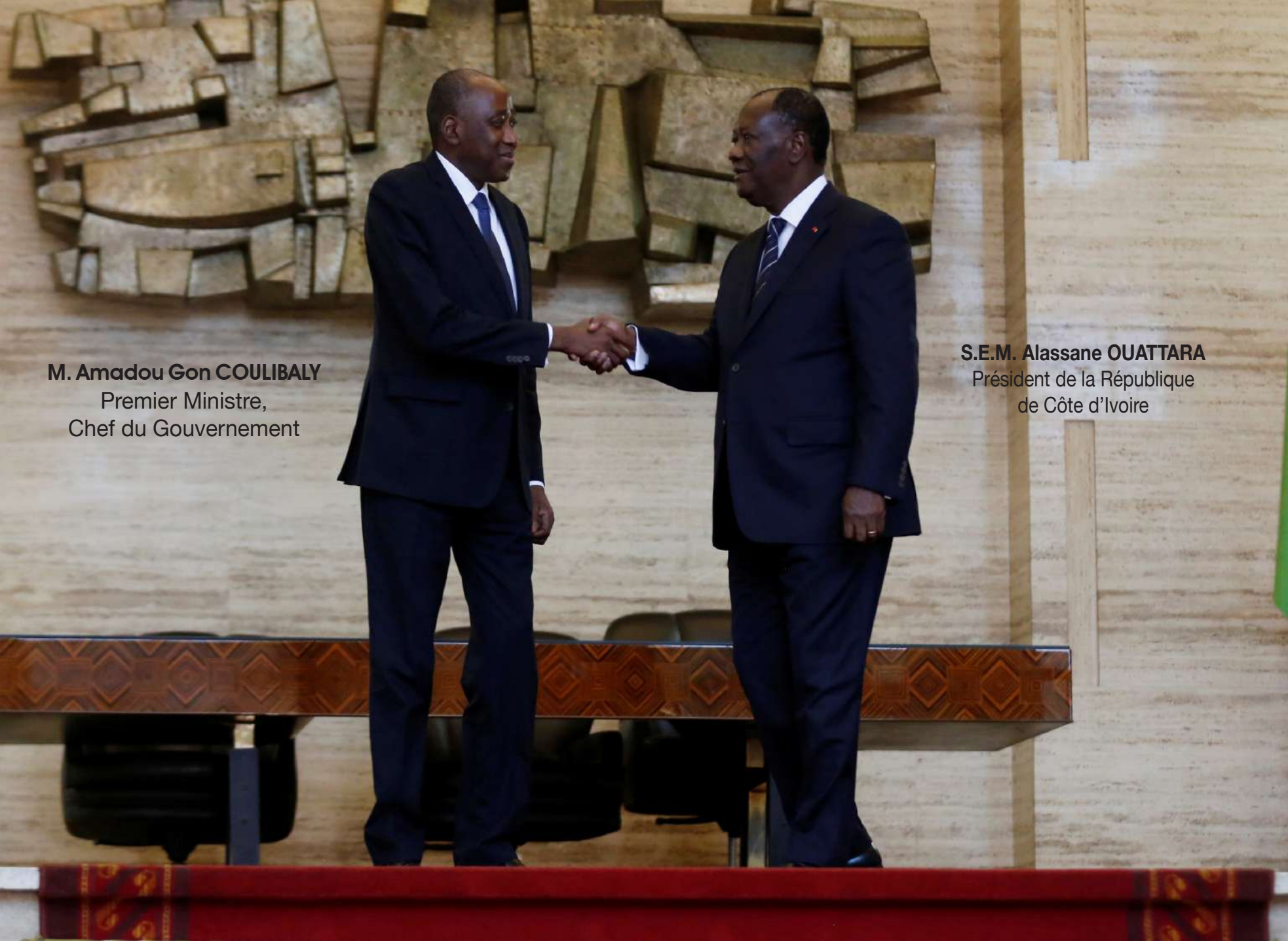
République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Rapport d'activités

2018

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES



M. Amadou Gon COULIBALY
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

S.E.M. Alassane OUATTARA
Président de la République
de Côte d'Ivoire

Table des matières

05 INTRODUCTION

08 I - PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

09 I-2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

10 ORGANIGRAMME DE L'IGF

14 II - PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'IGF AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

16 II-1 APPUI CONSEIL & COORDINATION

18 II-2 INSPECTION ET ÉVALUATION

20 II-3 AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS OU COFINANCÉS PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

22 II-4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

23 II-5 AUTRES ACTIVITÉS

25 III - FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRINCIPALES MISSIONS RÉALISÉES EN 2018

26 III-1 APPUI-CONSEIL ET COORDINATION

28 III-2 INSPECTION ET ÉVALUATION

30 III-3 AUDIT INTERNE DES PROGRAMMES ET PROJETS FINANCÉS OU COFINANCÉS

32 III-4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

33 III-5 AUTRES ACTIVITÉS

35 IV - RÉSUME SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

36 IV-1 SUIVI DU REMBOURSEMENT DES CRÉDITS DE TVA

37 IV-2 CADRE DE CONCERTATION DES INSPECTIONS GÉNÉRALES DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DU SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

38 IV-3 IDENTIFICATION DES RECETTES DE SERVICES DANS LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

39 IV-4 TRAITEMENT DES PASSIFS

39 IV-5 AUDIT DE LA PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE ET DE COMPTABILISATION DES RECETTES FISCALES DES SERVICES D'UNE RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS (RPI)

40 IV-6 MISSION D'AUDIT DE LA PROCÉDURE DE RECOUVREMENT DES IMPAYÉS EN DOUANE

40 IV-7 MISSION D'AUDIT DE GESTION DES RECETTES DU GUICHET UNIQUE DU FONCIER ET DE L'HABITAT

41 IV-8 ACTIVITES D'AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS OU COFINANCÉS PAR LA BANQUE MONDIALE

42 IV-8/1 PROJET FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS (PFSP)

42 IV-8/2 PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS (PFCTCAL)

43 IV-8/3 PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE RÉPONSES AUX URGENCES ÉPIDÉMIQUES (PRSSE)

44 IV-8/4 PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE SAHEL (SWEDD)

44 IV-8/5 PROJET D'INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET LA COMPÉTITIVITÉ DES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES (PIDUCAS)

45 IV-9 ACTIVITÉS DE LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

46 IV-10 AUTRES ACTIVITÉS

47 CONCLUSION

M. Amadou Gon **COULIBALY**

Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



INTRODUCTION

Le présent rapport annuel est élaboré en application des dispositions de l'article 16 du décret n°99-599 du 13 décembre 1999 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Au titre de l'année 2018, les activités menées par l'IGF se déclinent en cinq axes, à savoir :

i) des activités d'appui-conseil recouvrant les demandes d'avis et les activités de coordination de différents comités d'appui à la gouvernance économique et financière ;

ii) des missions d'inspection et d'évaluation se rapportant aux missions traditionnelles de l'IGF ;

iii) des missions d'audit interne de projets et programmes financés ou cofinancés par la Banque Mondiale et d'autres Partenaires Techniques et Financiers ;

iv) des activités de lutte contre la corruption menées par la Brigade de Lutte contre la Corruption (3ème division de l'IGF), et qui portent sur des enquêtes liées aux dénonciations et l'appui à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG);

v) des activités annexes relatives au renforcement des capacités des agents de l'IGF dans les domaines de la lutte contre la corruption, du management, du contrôle et de l'audit internes.

Après le rappel de l'organisation de l'IGF, le rapport décrit les activités de l'institution à travers les trois rubriques ci-après :

1- les principales activités ;
2- les fiches signalétiques ;
3- les résumés synoptiques.



M. Adama

KONÉ

Ministre de l'Économie et des Finances

M. Moussa

SANOGO

Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat



I - PRÉSENTATION DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES (IGF)

I-1 TEXTES DE BASE

Rattachée depuis 2014 au Cabinet du Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement, l'Inspection Générale des Finances (IGF) est une structure de gouvernance de proximité dans les domaines économique et financier. Elément du dispositif national de promotion de la bonne gouvernance, elle est régie principalement par les textes suivants :

- le décret n°99-599 du 13 octobre 1999 déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'IGF ;
- le décret n°2014-863 du 23 décembre 2014 portant rattachement de l'Inspection Générale des Finances au Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget ;
- le décret n°2015-475 du 1er juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) ;
- l'arrêté n°038 MEF/IGF du 17 février 2012 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC).

Ces textes confèrent à l'Inspection Générale des Finances (IGF) des attributions transversales de gouvernance qui couvrent principalement les activités du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat (SEPMBPE) ainsi que des structures gérant des fonds publics.

Suivant ces textes , l'IGF est chargée :

- d'une mission générale et permanente de contrôle du bon fonctionnement des services rattachés, des directions centrales et services extérieurs, des établissements publics nationaux sous tutelle économique et financière du MEF et du SEPMBPE;
- de missions spécifiques de contrôle financier et comptable, d'audit et d'évaluation des procédures administratives et de gestion des établissements publics nationaux, des sociétés d'Etat, des sociétés à participation financière publique, et de tous autres organismes sous tutelle économique et financière gérant des fonds publics ;
- de missions particulières de conseil, de vérification, de contrôle y compris les contrôles fiscaux et douaniers pour améliorer le recouvrement des taxes, d'inspection ou d'enquête et de toutes autres missions demandées par le MEF et/ou le SEPMBPE et, le cas échéant, conjointement avec d'autres Ministres. A ce titre, l'Inspection Générale des Finances est habilitée à constater et réprimer les infractions fiscales, douanières et de change ;
- de veiller à l'efficacité de la lutte contre la fraude, la corruption et les infractions économiques et financières assimilées au sein du MEF et du SEPMBPE, des structures publiques relevant desdits Ministères et organismes sous tutelle économique et financière gérant des fonds publics.

Par ailleurs, l'Inspection Générale des Finances assure l'autorité technique des inspections sectorielles du MEF et du SEPMBPE, à savoir : l'Inspection Générale du Trésor (IGT), l'Inspection Générale des Services Fiscaux (IGSF), l'Inspection Générale des Douanes (IGD), la Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP) et la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE).

I-2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

L'IGF est dirigée par un Inspecteur Général assisté d'Inspecteurs Généraux Adjoints, d'un Secrétaire Permanent, d'Inspecteurs des Finances, d'Inspecteurs Vérificateurs, d'Auditeurs, d'Experts et de Consultants, d'Officiers et d'Agents de Police Judiciaire et d'un personnel d'appui (Conservateurs d'archives, Secrétaires de direction, agents spécialisés des travaux publics.)

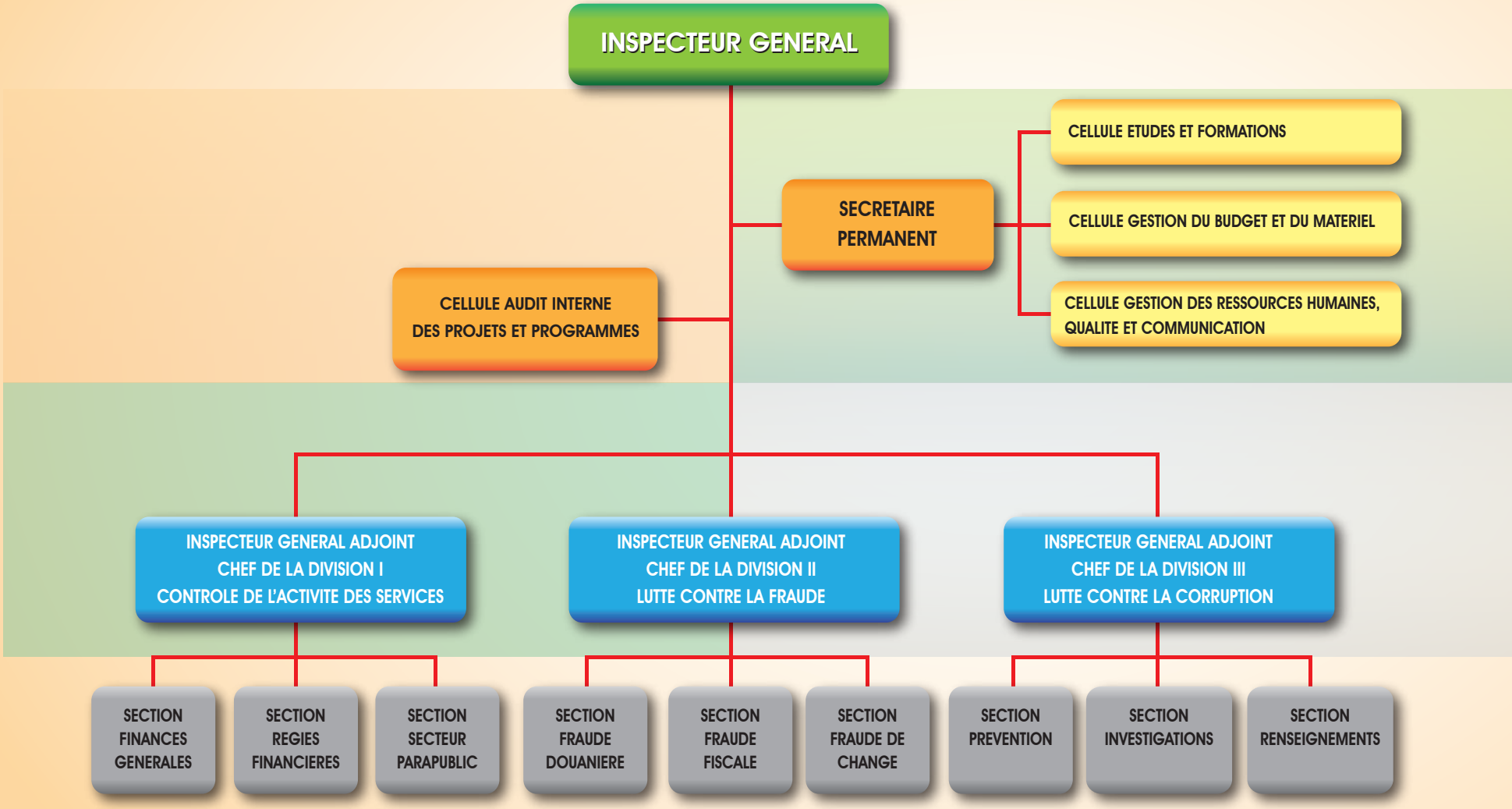
Au 31 décembre 2018, l'effectif de l'IGF s'établit à 131 agents répartis dans les trois divisons opérationnelles et les quatre cellules spécialisées telles que retracées dans l'organigramme ci-après.

IGF

Inspection Générale des Finances

L'IGF, STRUCTURE D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES INFRACTIONS ASSIMILÉES

ORGANIGRAMME DE L'IGF



Inspecteur Général des Finances



Lassana SYLLA



Inspecteur Général Adjoint des Finances
Kouman KOUASSI



Inspecteur Général Adjoint des Finances
Col. KOUAMÉ Kaunant



Inspecteur Général Adjoint des Finances
Mathias AKOUBÉ



Secrétaire Permanent, ADOU Damien Flore



Séance de travail de l'Inspection Générale d'Etat et l'Inspection Générale des Finances

L'IGF ET LES SERVICES DE CONTROLE ET D'INSPECTION DES MINISTÈRES CHARGÉS DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, ET DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

INSPECTION TRANSVERSALE	INSPECTIONS SECTORIELLES
IGF Inspection Générale des Finances	Inspection Générale du Trésor (IGT)
	Inspection Générale des Services Fiscaux (IGSF)
	Inspection Générale des Douanes (IGD)
	Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP)
	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)

II - PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'IGF AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

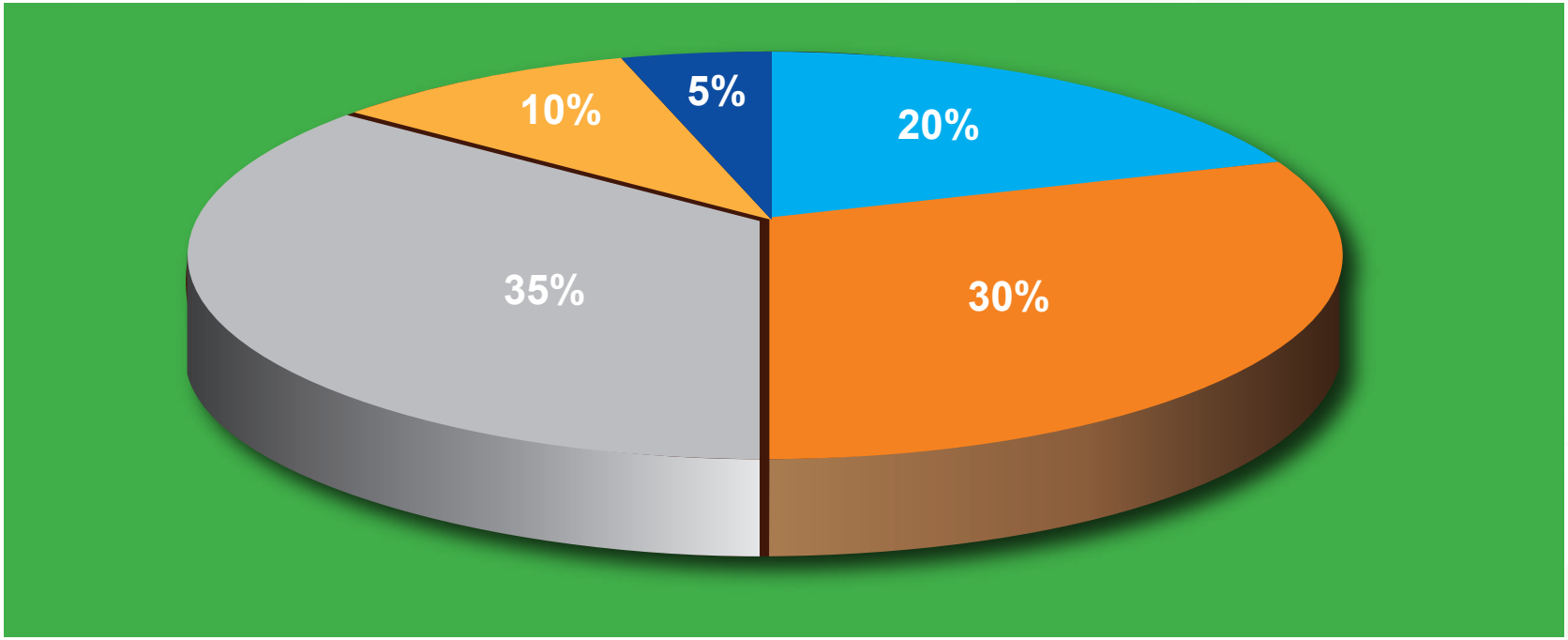
Les principales activités réalisées par l'Inspection Générale des Finances en 2018 sont réparties selon les axes suivants :

- Appui-conseil et coordination ;
- Inspection et évaluation ;
- Audit interne des projets et programmes ;
- Lutte contre la corruption.

Suivant ces axes, les missions d'audit interne des projets et programmes représentent 35 % des activités de l'IGF en 2018, les missions d'inspection et d'évaluation 30 %, les activités d'appui-conseil et de coordination 20 %, les activités de lutte contre la corruption 10 % et les autres activités portant sur le renforcement des capacités et la démarche qualité 5 %.

ACTIVITÉS		%
APPUI-CONSEIL ET COORDINATION		**20 %**
1.	Comités	7 %
2.	Appui-conseil	11 %
3.	Missions statutaires	2 %
INSPECTION ET ÉVALUATION		**30 %**
1.	Missions IGF	19 %
2.	Missions d'appui	11 %
AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES		**35 %**
1.	Missions d'audit interne	35 %
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION		**10 %**
1.	Enquêtes finalisées	10 %
AUTRES ACTIVITÉS		**5 %**
1.	Renforcement des capacités (séminaires et formations)	3 %
2.	Démarche qualité	2 %
TOTAL GÉNÉRAL		100%

NB : Les pourcentages sont déterminés en fonction de la durée des missions et des activités.

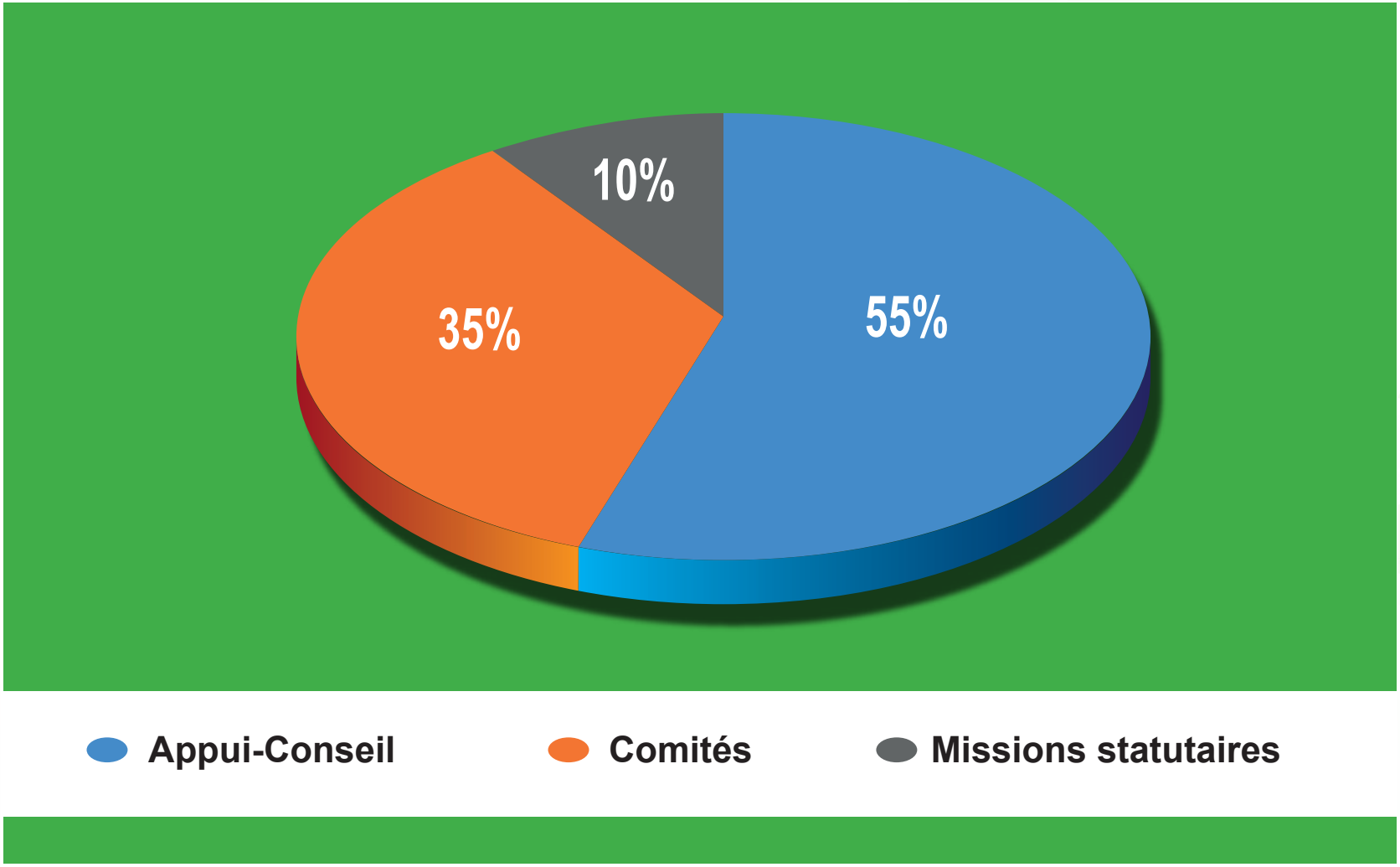


Les activités menées par l'IGF en 2018 sont en hausse par rapport à l'année 2017. Cette hausse s'explique d'une part, par l'accroissement du nombre de missions d'audit interne des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers , des travaux liés à la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques (implémentation du contrôle interne dans l'administration économique et financière, diverses formations des directeurs et agents des structures opérationnelles du MEF et du SEPMBPE.) et des missions inopinées (appui à l'IGE et saisines de la hiérarchie), d'autre part.

II-1 APPUI CONSEIL ET COORDINATION

Les quatorze (14) activités d'appui-conseil et de coordination sont décrites dans le tableau ci-après :

ACTIVITÉS	%
1. Appui-conseil	**55%**
1.1 Participation aux travaux du Comité Technique du Comité National de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des Finances Publiques (CONAFIP)	
1.2 Élaboration du cadre de référence de gestion des risques et du contrôle interne des ministères en charge de l'Économie et du Budget (CONAFIP)	
1.3 Coordination du Comité de suivi des travaux de l'audit de l'appui budgétaire ciblé 2015 du C2D	
1.4 Participation à la révision des manuels de procédure de l'utilisation des subsides du Financement Basé sur la Performance du Projet de Renforcement du Système de Santé et de réponses aux urgences Epidémiques (PRSSE)	
1.5 Participation aux travaux de préparation du Projet d'Achat Stratégique et d'Harmonisation des Financements et des Compétences de Santé (SPARK1)	
1.6 Participation aux travaux de préparation du Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance de Service de Base aux Citoyens (PAGDS)	
1.7 Participation à la révision des outils de gestion des centres de santé (PRSSE)	
1.8 Participation aux travaux du comité d'Audit des Projets du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (Programmes nationaux de lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose)	
1. Comités	**35%**
2.1 Suivi du remboursement des crédits de TVA	
2.2 Suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection du MEF et du SEPMBPE	
2.3 Identification des recettes de services dans les départements ministériels	
2. Missions statutaires	**10%**
3.1 Commission Micro finance	
3.2 Comité de Supervision de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP)	
TOTAL GÉNÉRAL	**100%**

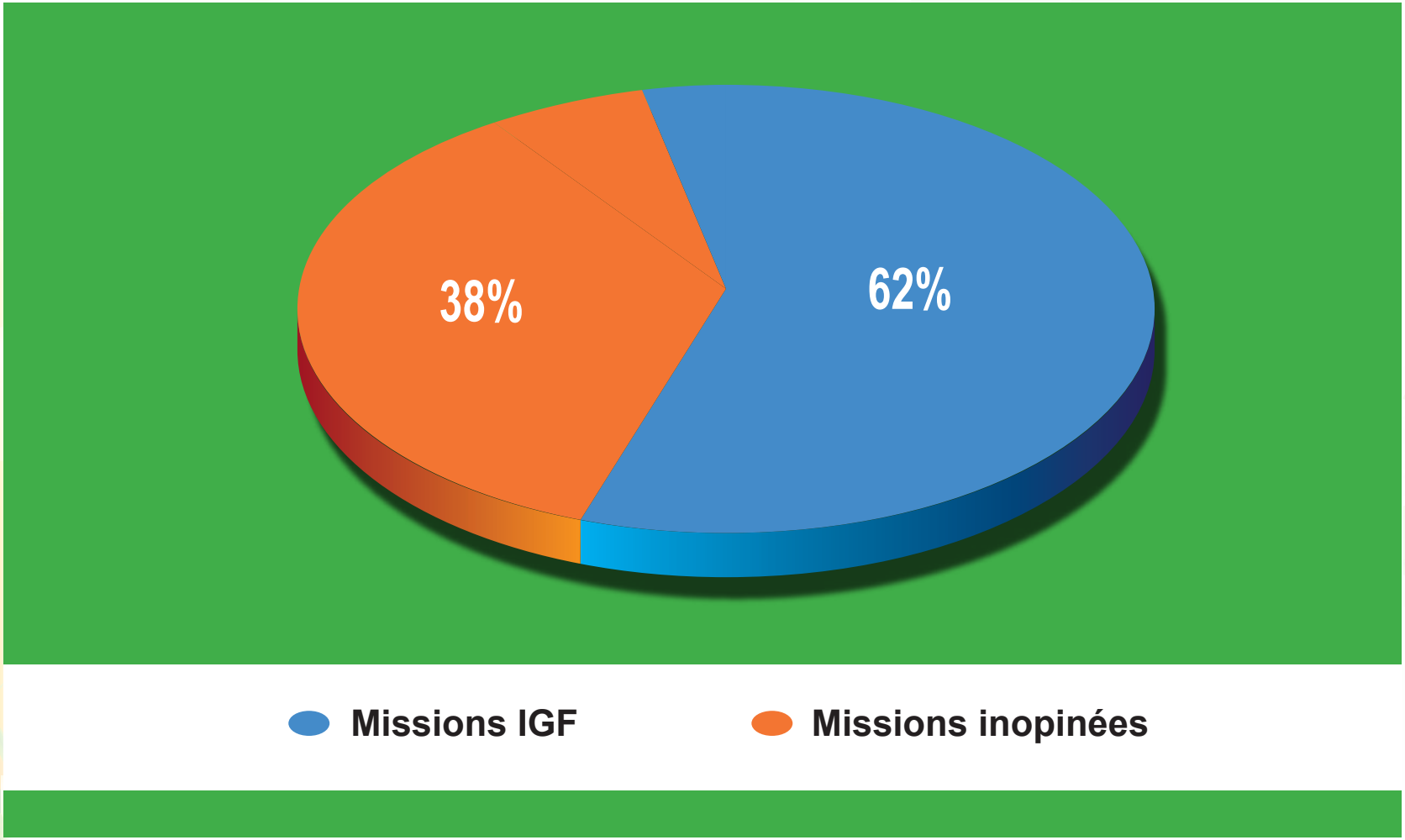


Les activités d'appui-conseil représentent 55%, la participation aux travaux des comités 35% et les missions statutaires 35%.

II-2 INSPECTION ET ÉVALUATION

Les activités d'inspection et d'évaluation ont porté sur quinze (15) missions :

MISSIONS	%
1. Missions IGF	**62%**
1.1 Audit des passifs de l'État	
1.2 Audit de la procédure de prise en charge et de comptabilisation des recettes fiscales des services d'une RPI	
1.3 Audit de la procédure de recouvrement des impayés en Douane	
1.4 Audit de gestion des recettes du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat (SGUFH)	
1.5 Mission de suivi des recommandations de l'audit organisationnel et de gestion du CHU de Yopougon	
1.6 Mission de suivi des recommandations de l'audit de gestion des recettes non fiscales de la Direction des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP)	
1.7 Mission de suivi des recommandations de l'évaluation des processus de contrôle et de recouvrement des droits et taxes issus des contrôles fiscaux	
1. Missions inopinées	**38%**
2.1 Missions d'appui à l'IGE	
2.1.1 Audit administratif et financier du CIAPOL	
2.1.2 Audit financier des fonds publics mis à la disposition de la Fédération ivoirienne de Football (FIF)	
2.1.3 Audit administratif et financier de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)	
2.1.4 Audit administratif et financier de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	
2.1.5 Audit de gestion de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)	
2.2 Autres missions	
2.2.1 Mission Forum des Marchés d'Adjamé	
2.2.2 Mission d'identification des recettes de services du Guichet Unique de l'Automobile (GUA)	
TOTAL GÉNÉRAL	**100%**



Les missions programmées de l'IGF représentent 62% des activités d'inspection et d'évaluation contre 38% de missions inopinées.

II-3 AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS OU COFINANCÉS PAR LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

En 2018, cinq (5) projets cofinancés par la Banque Mondiale ont fait l'objet de dix (10) missions :

MISSIONS D'AUDIT	NOMBRE
Filets Sociaux Productifs (PFSP)	3
Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL)	2
Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponses aux Urgences Epidémiques (PRSSE)	2
Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel (SWEDD)	2
Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)	1
TOTAL GÉNÉRAL	100%

En outre, l'IGF a réalisé des travaux préparatoires sur sept (07) projets et programmes qui viendront s'ajouter à son portefeuille en 2019. Le tableau ci-après récapitule les travaux réalisés :

PROJETS	ACTIVITES		
	Cartographie des risques	Plan d'audit	Protocole signé
Projet de Gestion des Pesticides Obsolètes (PROGEP-CI)	X	X	
Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC)			X
Projet Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD)	X	X	
Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE)	X		
Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (PREMU)	X	X	
Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (PAMPFR/AFOR)			X
Programme GAVI RSS 2	X	X	



Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL)

Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel (SWEDD)



II-4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



Les principales activités réalisées par la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) au titre de l'année 2018 ont porté sur :

- le traitement des plaintes et dénonciations ;
- l'appui à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- la coordination des inspections sectorielles pour la sensibilisation et la collecte des statistiques en matière de lutte contre la corruption ;
- la participation aux travaux de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (Convention de MERIDA).

Ces activités sont retracées dans la matrice ci-après en termes de proportion :

MISSIONS	%
Traitement des plaintes et dénonciations	50%
Appui à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance	30%
Coordination des inspections sectorielles pour la collecte des statistiques en matière de lutte contre la corruption	10%
Participation aux travaux de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (Convention de MERIDA)	10%
TOTAL GÉNÉRAL	100%

II-5 AUTRES ACTIVITÉS

Les autres activités portent sur le renforcement des capacités et la démarche qualité.

- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

Cette activité a été mise en œuvre à travers :

- des formations organisées en audit interne par l'IGF en collaboration avec l'Institut des Auditeurs Internes de Côte d'Ivoire (IIA-CI) et l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle internes (IFACI) ;
- des formations organisées sur le cadre juridique de la lutte contre la corruption et les techniques de détection et d'enquête sur la corruption et les infractions assimilées ;
- des mécanismes de formations-actions réalisés par des consultants dans le cadre de l'accompagnement de diverses missions d'inspection, d'audit et de conseil ;
- les formations en management organisées par HEC Paris, en partenariat avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ DE L'IGF :

Les activités 2018 ont notamment porté sur la revue de direction, les revues de processus et les audits qualités selon les exigences de la Norme ISO 9001 v 2015.

Ci-après, le tableau descriptif des autres activités présentées en termes de proportion :

	AUTRES ACTIVITÉS	%
1.	Renforcement des capacités	70%
2.	Démarche Qualité	30%
TOTAL GÉNÉRAL		100%



L'Inspection Générale est engagée dans la promotion du genre



FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

III - FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRINCIPALES MISSIONS RÉALISÉES EN 2018

III-1 APPUI-CONSEIL ET COORDINATION

APPUI AUX COMITÉS

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
1	**Suivi du remboursement des crédits de TVA**	▪ Évaluer l'application des procédures d'instruction et de remboursement ; ▪ Proposer des modalités de paiement sur la base de critères ▪ objectifs ; Donner un avis sur toute question relative à la procédure de remboursement des crédits de TVA.	▪ 769 dossiers de demandes de remboursement reçus et entièrement payées pour un montant total de 93,05 milliards FCFA ; ▪ Traitement des dossiers suivi en temps réel par les usagers à travers le portail mis en place sur le site de la DGI ; ▪ Rapport de suivi des remboursements de crédits TVA au titre du quatrième trimestre 2018 disponible.	▪ Analyser les conditions de faisabilité des remboursements des crédits de TVA par virement bancaire ; ▪ Poursuivre les activités de conseil en vue d'améliorer le rendement de la TVA ; ▪ Connecter l'IGF à l'applicatif des remboursements de crédits de TVA.
2	**Suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection du MEFB du SEPMBPE**	▪ Créer un cadre de coordination entre les organes de contrôle et d'inspection du MEF et du SEPMBPE ▪ Suivre la mise en œuvre des recommandations des services de contrôle et d'inspection	**Implémentation du contrôle interne au sein du MEF et du SEPMBPE :** ▪ Cadre de référence de la gestion des risques et du contrôle interne des Ministères en charge de l'Economie et du Budget disponible ; ▪ Top Management du MEF et du SEPMBPE sensibilisé sur leurs rôles et responsabilités en matière de contrôle interne ; ▪ 60 Directeurs centraux formés aux concepts et outils du contrôle.	**Poursuivre l'implémentation du contrôle interne au sein du MEF et du SEPMBPE** ▪ Finaliser l'actualisation de la cartographie des risques des directions générales ; ▪ Appuyer les directions générales dans la mise en place de leurs dispositifs de contrôle interne ; ▪ Former les acteurs chargés de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne ; ▪ Rendre opérationnel l'applicatif.

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
3	**Identification des recettes de services**	▪ Identifier les recettes de services dans les ministères ; ▪ S'assurer du caractère réglementaire de leur création et de leur gestion.	▪ Identification des recettes dans 3 structures : ▪ Ministère des ressources animales et halieutiques ; ▪ Ministère du Pétrole de l'Energie et du développement des énergies renouvelables ; ▪ Guichet Unique Automobile (GUA).	▪ Poursuivre les activités d'identification des recettes de services conformément au décret de création du comité ; ▪ Suivre la mise en œuvre des recommandations des missions antérieures.

APPUI-CONSEIL

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
4	**Comité Technique du Comité National de Coordination et de Suivi de la mise en œuvre du « Schéma directeur de la réforme des Finances Publiques (CONAFIP)**	Suivre et évaluer la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des Finances Publiques	▪ Revue des activités réalisées ; ▪ Plan d'actions du schéma directeur pour l'année 2019 élaboré.	▪ Poursuivre la participation de l'IGF dans la mise en œuvre du schéma directeur des réformes des finances publiques ▪ Valider le plan d'actions du schéma directeur pour l'année 2019 ; ▪ Suivre la mise en œuvre des activités.
5	**Audit de l'appui budgétaire ciblé 2015 du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)**	▪ Coordonner le processus de sélection du cabinet d'audit ▪ Assurer le Secrétariat du Comité de suivi des travaux de l'audit.	▪ Dépenses payées sur l'appui budgétaire ciblé entièrement validées ▪ Rapport final de l'audit disponible	▪ Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'audit ; ▪ Préparer l'audit de l'appui budgétaire ciblé 2017.

AUTRES ACTIVITÉS

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
6	**Passations de service**	▪ Assurer la présidence de la passation et rendre compte à la hiérarchie	▪ Passation de service effectuée au Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ; ▪ Tous les supports de passation sont archivés à l'IGF.	Rien à signaler

III-2 INSPECTION ET ÉVALUATION

Missions IGF programmées

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
7	**Audit des passifs de l'Etat**	▪ Déterminer et apurer le montant des passifs à prendre en charge par l'Etat pour l'Administration Centrale (période 2001 -2015) et pour les Institutions (période 2015 et antérieure)	▪ Communication en Conseil des Ministres sur les conclusions de l'audit des passifs adoptée le 21 mars 2018 ▪ Plan d'apurement des passifs élaboré ▪ Programmation financière de l'apurement des passifs validés élaborée par les services compétents du Budget et du Trésor	Démarrer l'apurement des passifs validés
8	**Audit de la procédure de prise en charge et de comptabilisation des recettes fiscales des services d'une RPI**	▪ S'assurer de l'exhaustivité des recettes	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations
9	**Audit de la procédure de recouvrement des impayés en Douane**	▪ S'assurer de l'efficacité de la procédure de recouvrement des impayés en Douane	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations
10	**Audit de gestion des recettes du Guichet Unique du Foncier et de l'Habitat (SGUFH)**	▪ S'assurer de la légalité des recettes, de la régularité de leur recouvrement, ainsi que de la réalité des dépenses	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations
11	**Mission de suivi des recommandations de l'audit organisationnel et de gestion du CHU de Yopougon**	▪ S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations en instance
12	**Mission de suivi des recommandations de l'audit de gestion des recettes non fiscales de la Direction des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP)**	▪ S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations en instance

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
13	**Mission de suivi des recommandations de l'évaluation des processus de contrôle et de recouvrement des droits et taxes issus des contrôles fiscaux**	▪ S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations en instance

Missions IGF Inopinées

Missions d'appui à l'IGE

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
14	**Audit administratif et financier du CIAPOL**	▪ Analyser le dispositif organisationnel, financier et comptable du CIAPOL afin de relever les dysfonctionnements éventuels et proposer les mesures correctives pour les améliorer	▪ Rapport de mission disponible	Cf. IGE
15	**Audit financier des fonds publics mis à la disposition de la Fédération Ivoirienne de Football (FIF)**	▪ S'assurer de la correcte utilisation des ressources publiques mises à la disposition de la FIF	▪ Rapport de mission disponible	Cf. IGE
16	**Audit administratif et financier de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)**	▪ Analyser le dispositif organisationnel, financier et comptable de l'ANDE afin de relever les dysfonctionnements éventuels et proposer les mesures correctives pour les améliorer	▪ Mission en cours	Cf. IGE
17	**Audit administratif et financier de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)**	▪ Analyser le dispositif organisationnel, financier et comptable de l'ENS afin de relever les dysfonctionnements éventuels et proposer les mesures correctives pour les améliorer	▪ Rapport de mission disponible	Cf. IGE
18	**Audit de gestion de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)**	▪ Analyser le dispositif organisationnel, financier et comptable de l'ENA afin de relever les dysfonctionnements éventuels et proposer les mesures correctives pour les améliorer	▪ Rapport de mission disponible	Cf. IGE

Autres missions

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
19	**Forum des Marchés**	▪ Proposer des options au gouvernement afin de résoudre le contentieux sur le Forum	▪ 2 notes intermédiaires	Dossier en cours de traitement
20	**Mission d'identification des recettes de services du Guichet Unique de l'Automobile (GUA)**	▪ Identifier et inscrire les recettes de services du GUA dans un cadre légal de gestion	▪ Rapport de mission disponible	Suivre la mise en œuvre des recommandations

III-3 AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS OU COFINANCÉS

Missions programmées

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
21	**Filets Sociaux Productifs (PFSP)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Rapport de mission disponible	Élaborer les plans d'audit 2019 Réaliser les missions d'audit interne
22	**Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Rapport de mission disponible	Élaborer les plans d'audit 2019 Réaliser les missions d'audit interne
23	**Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponses aux Urgences Epidémiques (PRSSE)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Rapport de mission disponible	Élaborer les plans d'audit 2019 Réaliser les missions d'audit interne

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
24	**Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel» (SWEDD)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Rapport de mission disponible	Élaborer les plans d'audit 2019 Réaliser les missions d'audit interne
25	**Projet d'Infrastructure pour le Développement Urbain et Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Rapport de mission disponible	Élaborer les plans d'audit 2019 Réaliser les missions d'audit interne
26	**Projet de Gestion des Pesticides Obsolètes (PROGEP-CI)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Cartographie des risques élaborée Plan d'audit élaboré	Réaliser les missions d'audit interne
27	**Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Protocole signé	**Elaborer la cartographie des risques** - Élaborer le plan d'audit - Réaliser les missions d'audit interne
28	**Projet Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Cartographie des risques élaborée Plan d'audit élaboré	Réaliser les missions d'audit interne programmées
29	**Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (PREMU)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Cartographie des risques élaborée Plan d'audit élaboré	Réaliser les missions d'audit programmées

Missions programmées

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
30	**Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (PAMPFR/AFOR)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Protocole signé	▪ Élaborer la cartographie des risques ▪ Elaborer le plan d'audit ▪ Réaliser les missions d'audit interne
31	**Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE)**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Cartographie des risques élaborée ▪ Protocole signé	▪ Élaborer le plan d'audit ▪ Réaliser les missions d'audit interne
32	**Programme GAVI RSS 2**	▪ Améliorer le degré de maîtrise des opérations et rendre plus performants les processus de management des risques et de gouvernance du programme.	▪ Cartographie des risques élaborée ▪ Plan d'audit élaboré	▪ Réaliser les missions d'audit interne

III-4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
33	**Enquêtes Prévention**	▪ Détecter et réprimer la corruption dans l'administration économique et financière ; ▪ Sensibiliser sur la corruption en appui à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.	▪ Traitement des plaintes et dénonciations ; ▪ Appui à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; ▪ Coordination des inspections sectorielles pour la sensibilisation et la collecte des statistiques en matière de lutte contre la corruption ; ▪ Participation aux travaux de mise en œuvre de la convention des Nations Unies contre la corruption.	**Poursuivre :** ▪ les traitements des plaintes et dénonciations ; ▪ la coordination des inspections sectorielles ; ▪ la participation aux travaux de mise en œuvre de la convention des Nations Unies contre la corruption.

III-5 AUTRES ACTIVITÉS

Système de Management de la Qualité (SMQ)

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
34	**Certification à la norme ISO 9001 v 2015**	▪ Obtenir la certification conformément aux exigences de la norme standard ISO 9001 v 2015	▪ Certification de l'IGF à l'ISO 9001 v 2015	▪ Maintenir la certification ISO 9001 v 2015

Renforcement des Capacités

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
35	**Sensibilisation du TOP management du MEF et du SEPMBPE sur leurs rôles et responsabilités en matière de contrôle interne**	▪ Sensibiliser le TOP management du MEF et du SEPMBPE sur leurs rôles et responsabilités en matière de contrôle interne	▪ 30 personnes sensibilisées	

Systéme de Management de la Qualité (SMQ)

N°	DOSSIER	PRINCIPAUX OBJECTIFS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS	SUITE À DONNER
36	**Formation des gestionnaires du MEF et du SEPMBPE aux concepts et outils de contrôle interne**	▪ Maitriser les concepts et outils de contrôle interne	▪ 60 personnes formées	
37	**Formation des cadres de la BLC :** **- aux aspects juridiques de la lutte contre la corruption** **- aux techniques de détection et d'enquête sur la corruption et les infractions assimilées.**	▪ Maitriser le cadre juridique de la lutte contre la corruption et les techniques de détection et d'enquête sur la corruption et les infractions assimilées	▪ 20 personnes formées	



Siège Principal de l'IGF Abidjan-Plateau



RÉSUMÉ SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

IV - RÉSUMÉ SYNOPTIQUE DES PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2018

IV-1 SUIVI DU REMBOURSEMENT DES CRÉDITS DE TVA

• Contexte

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, le Gouvernement accorde une attention particulière à la question du remboursement des crédits de TVA.

Aussi, le Ministre de l'Économie et des Finances a-t-il matérialisé cette volonté gouvernementale par l'arrêté n°252 MEF/IGF du 7 septembre 2011 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Suivi des Remboursements des Crédits de TVA. Ce Comité est une organisation paritaire du secteur privé (patronat-CGECI) et de l'administration économique et financière (Trésor, Impôts, Douane) sous la coordination de l'Inspection Générale des Finances.
Les attributions dudit comité visent entre autres, la célérité et la transparence dans le processus de remboursement des crédits de TVA en faveur des opérateurs économiques.
En vue de renforcer la transparence et la célérité dans le remboursement des crédits de TVA, de nombreuses réformes ont été mises en œuvre par le Comité en liaison avec les structures techniques de la Douane et du Trésor, notamment la mise en place d'un applicatif de gestion intégrée du remboursement des crédits de TVA et l'instauration d'un nouveau mécanisme d'approvisionnement de la régie TVA depuis 2015.

• Résultats

Le suivi régulier du traitement et du paiement des dossiers par le Comité TVA a permis d'enregistrer des améliorations notables dans le remboursement des crédits de TVA :
Les principaux résultats obtenus par le Comité en 2018 sont récapitulés comme suit :

- 769 dossiers de demandes de remboursement reçus et entièrement payées pour un montant total de 93,05 milliards FCFA ;
- Traitement des dossiers suivi en temps réel par les usagers à travers le portail mis en place sur le site de la DGI.

• Perspectives

- Analyser les conditions de faisabilité des remboursements des crédits de TVA par virement bancaire ;
- Poursuivre les activités de conseil en vue d'améliorer le rendement de la TVA ;
- Connecter l'IGF à l'applicatif des remboursements des crédits de TVA.

IV-2 CADRE DE CONCERTATION DES INSPECTIONS GÉNÉRALES DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES ET DU SECRÉTARIAT D'ETAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

• Contexte

Dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la fonction contrôle au sein du MEF et du SEPMBPE, un cadre de concertation et de coordination des activités des organes de contrôle et d'inspection desdits Ministères a été créé par la mise en place du Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection (arrêté n°298/MEF/CAB du 27 mai 2010).

Ce Comité intervient sur deux axes, à savoir :

- la surveillance de la mise en œuvre des recommandations dans les services de contrôle et d'inspection consiste pour l'essentiel à suivre les calendriers établis par les services et à vérifier la conformité de l'exécution des recommandations ;
- l'encadrement, voire l'assistance, par le Comité de Suivi des recommandations consiste en des actions relatives à l'harmonisation des méthodes de travail, aux échanges d'expériences, au renforcement des capacités des membres du Comité, aux formations des Inspecteurs aux techniques de suivi et aux visites des services de contrôle par le Comité.

• Résultats

En 2018, le Comité de suivi des recommandations a axé ses travaux sur :

- l'élaboration du cadre de référence de la gestion des risques et du contrôle interne au sein du MEF et du SEPMBPE ;
- la sensibilisation du Top Management (Ministres, Directeurs de Cabinet et Directeurs Généraux) sur le contrôle interne;
- la formation des Directeurs Centraux aux concepts et outils du contrôle interne.

• Perspectives

- Poursuivre les travaux du Comité de Suivi des recommandations ;
- Opérationnaliser l'applicatif de suivi de la mise en œuvre des recommandations.

IV-3 IDENTIFICATION DES RECETTES DE SERVICES DANS LES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

• Contexte

Dans le cadre de l'assainissement des finances publiques, l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale du Trésor (IGT) et la Recette Générale des Finances (RGF) effectuent conjointement depuis 2007, des missions d'identification et de contrôle des recettes de services.

Les recettes de services désignent des recettes de l'Etat, autres que les recettes fiscales, douanières et d'emprunt.

A cet effet, un Comité d'Identification des Recettes de services a été créé par le décret n°2013-763 du 8 novembre 2013.

Il est chargé de mener des investigations dans toute administration publique et privée susceptible de détenir des recettes de services en vue de les identifier et de les inscrire dans un cadre légal de gestion.

Par ailleurs, il convient de noter que ces recettes sont encadrées juridiquement depuis 2014, par les articles 4 et 10 de la Loi organique n°2014-336 du 5 juin 2014 relative aux lois des finances.
Malgré ces dispositions, force est de constater que certaines administrations continuent de créer des recettes de services en dehors du cadre légal, créant ainsi une déperdition d'importantes ressources publiques.

• Résultats

Au cours de l'année 2018, le Comité d'Identification des Recettes de services a effectué des missions dans 03 structures, à savoir :

- le Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables ;
- le Ministère de la Production Animale et Halieutique ;
- le Guichet Unique Automobile (GUA).

En outre, le Comité a participé aux travaux d'élaboration du projet de décret instituant les recettes de services au GUA.

• Perspectives

- Poursuivre l'identification des recettes de services et le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.
- Effectuer des missions d'audit dans les Trésoreries ou les Régies de recettes.

IV-4 TRAITEMENT DES PASSIFS

• Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'assainissement des finances publiques, l'Etat de Côte d'Ivoire a entrepris l'audit des passifs de l'Etat ; Ceux-ci résultent essentiellement de prestations réalisées au profit de l'Administration en infraction de l'orthodoxie budgétaire classique, c'est à dire :

- soit, la dépense publique concernée n'a pas suivi jusqu'à son terme la procédure d'exécution budgétaire ;
- soit, la dépense publique en cause a été réalisée en violation de la procédure d'exécution budgétaire c'est-à-dire sans couverture budgétaire.

L'objet de la mission est de déterminer le montant des passifs de l'Etat des périodes sous revue et d'élaborer un plan d'apurement.

• Résultats

Au terme des travaux de l'IGF, le Gouvernement a adopté les conclusions de l'audit lors du Conseil des Ministres du 21 mars 2018 et a décidé pour les 291 milliards de passifs validés de les prendre à travers le principe d'un apurement sans décote par titrisation à compter de 2018.

Par ailleurs, le plan d'apurement a été élaboré et la programmation financière des passifs validés a été réalisée par les services compétents.

• Perspectives

- Démarrer l'apurement des passifs validés.

IV-5 AUDIT DE LA PROCEDURE DE PRISE EN CHARGE ET DE COMPTABILISATION DES RECETTES FISCALES DES SERVICES D'UNE RECETTE PRINCIPALE DES IMPOTS (RPI)

• Contexte

Le recouvrement des impôts et taxes intérieurs, antérieurement assuré en partie par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), relève désormais, de manière exclusive, de la compétence de la Direction Générale des Impôts (DGI) en application du décret n°2016-869 du 03 novembre 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat.

Pour assurer avec efficacité sa mission de recouvrement, la DGI a réorganisé et modernisé ses services. Elle a ainsi créé, en plus des services de recettes primaires, des Recettes Principales des Impôts (RPI) chargées du suivi et de la centralisation des opérations comptables des Receveurs.

La gestion de ces opérations a été renforcée par la mise en place de l'applicatif de Gestion Unique des Opérations d'Assiette et de Recouvrement (GUOAR).

Afin de s'assurer de la prise en charge effective des recettes et de leur comptabilisation, une mission a été réalisée au sein des services de recette d'Adjamé 1 et 2 rattachés à la recette principale des impôts Abidjan Nord 3.

• Résultats

Les principaux constats relevés portent sur les faiblesses dans la gestion des portefeuilles des deux entités auditées. Il s'agit entre autres, de l'absence de procédure de correction formalisée, l'absence de rigueur dans la gestion des habilitations et l'exécution de tâches dévolues à un Receveur par un agent non habilité.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations.

IV-6 MISSION D'AUDIT DE LA PROCÉDURE DE RECOUVREMENT DES IMPAYÉS EN DOUANE

• Contexte

Afin d'évaluer l'impact de la crise post-électorale sur les recettes de l'Etat, les autorités ivoiriennes ont diligenté, en 2011, une mission conjointe (IGF/TRESOR) de contrôle des recettes douanières. Elle était chargée d'évaluer le recouvrement des droits et taxes durant les six premiers mois de l'année 2011, au regard des résultats précédemment obtenus sur les années 2009 et 2010.

Par ailleurs, l'Inspection Générale du Trésor, lors de ces missions d'inspection dans les postes comptables de la direction générale des douanes, a relevé un accroissement du stock des chèques impayés, dont le montant total, pour la période allant de 2010 à 2017 s'élève à 28, 07 milliards F CFA.
Au regard de l'importance des dysfonctionnements constatés, l'Inspection Générale des Finances, conformément à son programme d'activités 2018, a procédé à un audit de la procédure de recouvrement des impayés en Douanes.

• Résultats

Les principales conclusions se résument comme suit :

- l'absence de manuel de procédures pour la gestion du recouvrement des impayés ;
- la non mise en œuvre des Actes de contraintes prévues par les textes ;
- le non-respect du Règlement 15/2002/CM/UEMOA relatif au système de paiement ;
- l'absence de certification de certains chèques de régularisation.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations.

IV-7 MISSION D'AUDIT DE GESTION DES RECETTES DU GUICHET UNIQUE DU FONCIER ET DE L'HABITAT

• Contexte

Rattaché au cabinet du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), le Guichet Unique du Foncier (GUF) est chargé de recevoir, d'enregistrer, d'assurer le suivi de toutes les demandes d'actes administratifs sur le foncier et d'organiser la délivrance des actes dans les délais prescrits.

En vue de s'assurer de la bonne gestion des recettes de services générées par cette structure, l'Inspection Générale des Finances y a conduit conjointement avec l'Inspection Générale du Trésor (IGT) et la Recette Générale des Finances (RGF), une mission d'audit portant sur les exercices budgétaires 2016 et 2017.

• Résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- l'absence de textes règlementaires instituant les actes du GUF ;
- l'absence d'un arrêté d'application du décret n°2017-155 du 1er mars 2017 portant organisation du MCLAU ;
- l'absence d'un dispositif assurant la traçabilité des recettes collectées par les guichets déconcentrés ;
- l'absence d'interconnexion entre toutes les structures intervenant dans le circuit de traitement des actes ;
- l'absence de manuel de procédures au GUF ;
- la manipulation des recettes par des personnes non habilitées ;
- l'inexistence d'un fichier retraçant l'ensemble des immobilisations du GUF ;
- les faiblesses du système d'archivage des pièces justificatives.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations.

IV-8 ACTIVITES D'AUDIT INTERNE DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCÉS OU COFINANCÉS PAR LA BANQUE MONDIALE

Le Gouvernement ivoirien en accord avec la Banque Mondiale a décidé d'attribuer la fonction d'audit interne des projets financés et cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers à l'Inspection Générale des Finances (IGF).

Cette décision s'est matérialisée à travers la prise des textes ci-après :

- le décret n° 2015-475 du 1er juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des projets et programmes financés ou cofinancés par les partenaires techniques et financiers (PTFs) ;
- l'arrêté interministériel n°106/MEF/SEPMBPE du 20 février 2018 portant procédures et modalités d'intervention de l'Inspection Générale des Finances auprès des projets et programmes financés ou cofinancés par la Banque Mondiale.

Afin d'amorcer efficacement cette mission nouvelle, l'IGF a réalisé en 2017 une phase pilote portant sur quatre projets (4). En 2018, les projets audités par l'IGF sont passés à cinq (5) :

- projet de Filets Sociaux Productifs (PFSP) ;
- projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL) ;
- projet du Renforcement du Système de Santé et de Réponses aux Urgences Epidémiques (PRSSE) ;
- projet de l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel (SWEDD) ;
- Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS).

En outre, au cours de l'année 2018, l'IGF a effectué des travaux préparatoires de conduite de mission d'audit interne, notamment l'élaboration de cartographies de risques et de plans d'audit sur 07 (sept) nouveaux projets et programmes, à savoir :

- Projet de Gestion des Pesticides Obsolètes (PROGEP-CI) ;
- Projet d'Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) ;
- Projet du Centre d'excellence africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'agriculture durable (CEA-CCBAD) ;
- Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable en milieu urbain (PREMU) ;
- Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (PAMPFR/AFOR) ;
- Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE) ;
- Programme GAVI RSS 2.

IGF
Inspection Générale des Finances

IV-8.1 PROJET FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS (PFSP)

• Contexte du projet

Face à la situation de faiblesse des dispositifs de protection sociale, la Côte d'Ivoire a élaboré une Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) qui prévoit, entre autres, la mise en œuvre d'un programme de filets de sécurité productif.

En effet, la situation de vulnérabilité des populations s'est aggravée suite à la crise postélectorale, qui a conduit à la paralysie de l'économie et au déplacement de centaines de milliers de personnes. Les plus pauvres sont davantage touchés par la perte de revenus et des biens, les mauvaises récoltes, le chômage et le sous-emploi, la malnutrition, les maladies et la mortalité, la non scolarisation ou l'abandon scolaire, les violences et abus…etc.
L'objectif de développement du projet est d'améliorer les revenus des populations pauvres dans des régions rurales sélectionnées parmi les plus pauvres à travers la mise en œuvre de transferts monétaires et la mise en place des fondements d'un système national de filets sociaux.

• Principaux résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- les conflits d'intérêt entre bénéficiaires et récipiendaires ;
- l'insuffisance de moyens logistiques ;
- l'absence de désignation formelle des acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre des « filets sociaux » bénéficiaires ;
- l'absence d'un mécanisme de gestion des plaintes.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- Poursuivre les missions d'audit interne auprès du projet.

IV-8.2 PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS (PFCTCAL)

• Contexte du projet

Le Programme Régional de Facilitation des Transports et Transit routiers, adopté en 2003 par la CEDEAO et l'UEMOA, a pour objet de favoriser l'expansion ordonnée du commerce inter Etats et communautaire, notamment sur les corridors et en particulier sur le corridor Abidjan - Accra - Lomé - Cotonou - Lagos.

La Banque Mondiale apporte un appui à la mise en œuvre du Programme Régional à travers le Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan - Lagos (PFCTCAL).
Le projet s'inscrit dans le Programme Régional de Facilitation du Transport de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et concerne les cinq (5) pays que traverse le corridor Abidjan - Lagos, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria.

• Principaux résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- l'absence de formalisation et de matérialisation des contrôles effectués par l'AGEROUTE sur la mission de contrôle ;
- l'archivage insuffisant des données par la mission résidente ;
- la formalisation insuffisante de la validation du rapport de l'AGEROUTE par la mission résidente.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- Poursuivre les missions d'audit interne auprès du projet.

IV-8.3 PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE RÉPONSES AUX URGENCES ÉPIDÉMIQUES (PRSSE)

• Contexte du projet

Le système sanitaire de la Côte d'Ivoire a beaucoup souffert des récentes crises politiques et sociales. Durant la période 2002-2010, la plupart des centres de santé ont fermé dans le centre et dans le nord du pays (soit plus de 52 % des centres de santé à l'échelle nationale), et seules les formations sanitaires des organisations non gouvernementales (ONG) sont restées ouvertes.

À la suite de la crise électorale de 2010-2011, tous les centres de santé de la partie occidentale du pays et de la ville d'Abidjan (communes de Yopougon et d'Abobo) ont fermé. De nombreux hôpitaux et centres de santé ont été pillés sur l'ensemble du territoire, et sont demeurés en très mauvais état.

Les autorités ivoiriennes ont formulé une politique nationale de santé accompagnée d'un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) couvrant une période de quatre ans (2012-2015). Cette politique a principalement pour objet de garantir l'accès à des soins de santé de qualité à tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Le Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponses aux Urgences Epidémiques « PRSSE » répond aux objectifs du PNDS et soutient deux de ses quatre piliers, à savoir : le renforcement de la gouvernance et des institutions et le renouvellement de l'infrastructure et des services de base.

L'objectif général de développement du projet est d'améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé en mettant l'accent sur la santé maternelle, néonatale et infantile.

• Principaux résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- l'absence d'analyse, de compilation et d'acheminement des
- données Financement Basé sur la Performance (FBP) ;
- la non-participation des Directions Régionales de la Santé (DRS) à l'évaluation annuelle de l'Agence de Contractualisation et de Vérification (ACV) ;
- l'absence de mécanisme de règlement de conflit ;
- l'absence de restriction d'accès au portail ;
- l'absence de validation informatique des factures par le conseiller technique (agent habilité).

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- Poursuivre les missions d'audit interne auprès du projet.



IV-8.4 PROJET POUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET LE DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE SAHEL (SWEDD)

• Contexte du projet

Le Projet régional SWEDD «Projet pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel» (en abrégé SWEDD ou SWEED) est un projet conçu autour d'une approche régionale et multisectorielle.

Ce projet vise à soutenir les efforts des Gouvernements de 6 pays dont les taux de fécondité sont les plus élevés (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad) en vue du renforcement des capacités économiques des femmes et des jeunes filles pour l'atteinte du dividende démographique.
L'objectif général de développement du Projet SWEDD est d'accélérer la transition démographique de façon à atteindre le dividende démographique tout en réduisant les inégalités entre les sexes dans la région du Sahel.

• Principaux résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- l'absence de preuve de la matérialisation de l'examen des spécifications techniques par le spécialiste en passation de marché ;
- l'absence de fiche de déclaration de conflit d'intérêt des membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) ;
- l'absence de preuve de l'actualisation de la base de données fournisseurs.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- Poursuivre les missions d'audit interne auprès du projet.

IV-8.5 PROJET D'INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET LA COMPÉTITIVITÉ DES AGGLOMERATIONS SECONDAIRES (PIDUCAS)

• Contexte du projet

La Côte d'Ivoire connaît, depuis 2012, une forte croissance économique de 2012 à 2016 qui s'établit, en moyenne, à 9 % par an.

Cette croissance rapide enregistrée ces dernières années n'a pas encore bénéficié à la population pauvre. En effet, la Côte d'Ivoire était classée 172è sur les 188 pays évalués par l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement en 2015.

Par ailleurs, de fortes disparités géographiques existent et soulignent la nécessité d'un rééquilibrage régional.
Aussi, le Plan National de Développement prône-t-il le développement de nouveaux pôles de croissance économique en dehors d'Abidjan qui concentre l'essentiel de l'activité économique.
Un nouveau modèle de développement inclusif pour la Côte d'Ivoire requiert donc des villes secondaires plus compétitives afin de soutenir les investissements, la croissance et la réduction de la pauvreté dans le pays.
Sur les 14 districts que compte le pays, les villes de Bouaké et San Pedro ont été choisies dans le cadre du projet PIDUCAS, élaboré par la Banque Mondiale et le Gouvernement.

• Principaux résultats

Les principaux constats relevés peuvent être résumés comme suit :

- l'absence de base de données fournisseurs ;
- l'absence de fiches d'imputation comptable ;
- l'absence de déclarations des cotisations sociales sur la part Etat.

• Perspectives

- Suivre la mise en œuvre des recommandations formulées ;
- Poursuivre les missions d'audit interne auprès du projet.

IV-9 ACTIVITÉS DE LA BRIGADE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

• Contexte

La Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC), troisième division de l'IGF, a été créée par arrêté n°038/MEF/IGF du 17 février 2012 et a pour mission de combattre la corruption sous toutes ses formes au sein du Ministère chargé de l'Economie et des Finances.

Les principales activités réalisées par la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) au titre de l'année 2018 ont porté sur :

- les missions d'investigation en matière de fraude, de corruption ou de toutes autres infractions assimilées dans l'administration économique et financière dont elle est saisie afin d'établir ou non les allégations de corruption ;
- la mise en application des textes relatifs à la coopération avec les autres entités en charge de la lutte contre la corruption au plan national ;

  la participation aux travaux de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (Convention de MERIDA) au plan national, coordonnés par la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- la participation aux colloques et sommets internationaux relatifs au recouvrement des avoirs, à la prévention de la corruption et à la mise en œuvre de la convention de MERIDA.

• Principaux résultats

- 9 dossiers ont été finalisés sur les 19 planifiés en 2018.

• Perspectives

- Poursuivre le traitement des dossiers en instance ;
- Sensibiliser les usagers et personnels du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget sur les dangers de la corruption ;
- Poursuivre la collaboration avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;
- Participer aux travaux relatifs à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption.



IV-10 AUTRES ACTIVITÉS

IV-10.1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- **Formations**

Au cours de l'année 2018, les agents de l'Inspection Générale des Finances ont participé à neuf (9) activités de renforcement des capacités (Conférences, forums, colloques, séminaires et formations) aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, sur les thèmes ci-après :

THÈMES	LIEU	BÉNÉFICIAIRES
9ème et 12ème Sessions du Groupe de Travail à composition limitée sur la Prévention et le Recouvrement d'avoirs	Vienne (Autriche)	▪ L'Inspecteur Général ▪ Le chef de la BLC ▪ Un Inspecteur des Finances
9ème Session du groupe d'examen de l'application de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption	Vienne (Autriche)	▪ L'Inspecteur Général ▪ Le chef de la BLC ▪ Un Inspecteur des Finances
6éme conférence internationale des auditeurs et contrôleurs internes	Paris (France)	▪ L'Inspecteur Général ▪ Deux Inspecteurs des Finances
Cadre juridique de la lutte contre la corruption et techniques de détection et d'enquête sur la corruption et les infractions assimilées	Abidjan (Côte d'Ivoire)	▪ L'Inspecteurs des Finances ▪ Des Enquêteurs
Elaboration de modules de formation	Abidjan (Côte d'Ivoire)	▪ Des Inspecteurs des Finances
Sensibilisation du Top Management sur le contrôle interne	Abidjan (Côte d'Ivoire)	▪ Des Ministres (MEF & SEPMPBE) ▪ Des Directeurs de Cabinet ▪ Des Directeurs Généraux
Audit interne selon les normes IIA	Abidjan (Côte d'Ivoire)	▪ 20 Agents (IGF, IGT, IGSF, IGD, ▪ CRDP et DPP)
Concepts du Financement Basé sur la Performance	Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)	▪ Un Inspecteur ▪ Un Auditeur
Principes de contre vérification dans le cadre du Financement Basé sur la Performance	Grand-Bassam (Côte d'Ivoire)	▪ Un Inspecteur ▪ Un Auditeur

IV-10.2 DÉMARCHE QUALITÉ DE L'IGF

- **Contexte**

L'IGF a mis en place un Système de Management de la Qualité (SMQ) basé sur le référentiel ISO 9001 version 2008. Dans sa démarche d'amélioration continue, elle a migré son SMQ à la norme ISO 9001 version 2015.

- **Résultats**
  - L'IGF a obtenu en 2018 la certification ISO 9001 V 2015 ;
- **Perspectives**
  - Maintenir la certification ;

CONCLUSION

En 2018, le volume des activités de l'IGF a connu une progression par rapport à 2017 qui s'explique par l'accroissement du nombre de missions d'audit interne des projets et programmes financés ou cofinancés par les Partenaires Techniques et Financiers , des travaux liés à la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques ainsi que des missions inopinées.

En 2019, l'IGF devra non seulement continuer à apporter son appui aux inspections sectorielles du MEF et du SPMBPE dans l'implémentation du contrôle et de l'audit internes, mais aussi poursuivre ses activités traditionnelles d'appui-conseil, d'inspection, d'audit et de lutte contre la corruption et la fraude.

Par ailleurs, la prise en charge graduelle de l'audit interne des projets et programmes financés ou cofinancés par les PTFs constituera un autre challenge pour l'IGF, de même que les activités de mise en œuvre de l'axe 6 (Dispositifs de contrôle et d'audit internes et externes du schéma directeur de la réforme des finances publiques) dans l'administration économique et financière.



BUREAU VERITAS Certification

BUREAU VERITAS 1828

Inspection Générale des Finances " IGF"

Site Principal : Abidjan Plateau, Boulevard Angoulvant, 19 Closel à l'angle, Avenue A58 du Docteur Crozet, 04 BP 2876 Abidjan 04

www.igf.finances.gouv.ci

La Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC)

Cocody les II Plateaux, derrière l'ENA

COTE D'IVOIRE

Bureau Veritas Certification Certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :

Standard

ISO 9001 : 2015

Domaine d'activité

Activités d'inspection, de contrôle, de vérification , d'audit et de conseil dans le cadre de la bonne gouvernance économique et financière des structures étatiques sous tutelle économique et financière et des programmes et projets : contrôle du bon fonctionnement des activités des services, lutte contre la fraude, lutte contre la corruption, audit interne des programmes et projets.

Date de début du cycle de certification : **10 Juillet 2017**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management

de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au : **09 Juillet 2020**

Date originale de certification : **10 Juillet 2017**

Affaire n° : CI.2746350 Date : 14 Septembre 2018

Mouna TEMSAMANI
Directeur Certification

cofrac
CERTIFICATION DE SYSTEMES DE MANAGEMENT
ACCREDITATION N°4-0535 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Adresse de l'organisme certificateur : La coline, lotissement Al afak, Immeuble Sigma, N° 449 450, 4 ème étage, Sidi Maarouf, Casablanca Maroc

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : 00 212 522 543 540.



Sensibilisation du Top Management sur l'implémentation du contrôle interne au sein du MEF et du SEPMBPE



Cérémonie officielle de lancement de l'implémentation du contrôle interne
au sein du MEF et du SEPMBPE

République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail

Rapport d'activités 2018
de l'Inspection Générale des Finances

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

04 BP 2876 Abidjan 04 - Tél.: +225 20 22 51 56 / +225 20 21 60 16 - Fax : +225 20 21 10 80 - Tél. : BLC : 22 52 97 97 / 98 - Num vert : 800 00 380
E-mail : info@igf.finances.gouv.ci - Site web : http://www.igf.finances.gouv.ci.